

**SOIREE D'INFORMATION PUBLIQUE SUR LA LOI CANTONALE D'APPLICATION DE LA
LAT, QUI SERA SOUMISE AU REFERENDUM POPULAIRE LE 21 MAI**

Le 21 mai, les Valaisannes et les Valaisans auront à se prononcer sur la révision de la LcAT, la loi cantonale d'application de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT). Cet objet, extrêmement important pour notre canton et pour les propriétaires fonciers en particulier, soulève de multiples questions. Pour faire le point, la CIV organise une **soirée d'information publique** qui se déroulera

**Judi 20 avril de 17h30 à 19h30,
à la salle de conférence de la HES-SO Valais
(Ecole d'Ingénieurs, Rue du Rawyl 64, Sion)**

Le programme:

1. Exposé de **Madame Maria Lezzi**, Directrice de l'Office fédéral du développement territorial (ARE), sur le cadre fédéral (LAT)
2. Exposé de **Monsieur Nicolas Mettan**, adjoint du Chef du Service cantonal du développement territorial (SDT), sur les enjeux de la loi d'application cantonale (LCAT)
3. Débat contradictoire sur la LcAT, animé par **un membre de la rédaction en chef du Nouvelliste**. Ce débat réunira les personnalités suivantes:

Pour la LcAT: Le conseiller d'Etat **Jean-Michel Cina**, Chef du Département de l'économie, de l'énergie et du territoire, et le député **David Théoduloz**, Président de la commission LcAT au Parlement valaisan / *Contre:* Le conseiller national **Jean-Luc Addor**, et le député **Grégory Logean**.

4. Questions de la salle aux intervenants
5. Apéritif

Venez nombreux, merci de diffuser cette invitation autour de vous!

Vincent HERTIG, secrétaire

